

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE TRAVAIL

DU 05 avril 2016 (phase concertation)

Présents : M. DE BORTOLI Pascal, M. THEROND Jacky, M. CRUZ Marcel, Mme ROC Sandrine. (Groupe élargi au Comité de pilotage)
M. DUVAL Jean Pierre, M. BOTTRAUD François (bureau d'étude)
M. CATHALA Serge, M. SOROLLA Emmanuel, M. DREVON Nicolas, M. GUERIN Bernard, M. LABRUGUIERE Eric, M. BOURHIL Mohamed (Elus)
Secrétaire : M. DREVON Nicolas

Excusé : M. BARRAL Denis

Présentation: M. DUVAL présente le dernier plan représentant toutes les demandes des différentes réunions :

Il énonce toutes les caractéristiques de la zone : le périmètre, son étroitesse en son centre, ses contraintes hydrauliques, sa proximité du centre ville ainsi qu'une connexion rapide vers l'extérieur par le rond point de Montpellier.

-cette présentation prend en compte les déplacements doux insérés dans l'existant boisé, elle privilégie la circulation interne des véhicules évitant les transits entre quartier

-en ce qui concerne la typologie, il préconise une densité plus élevée à l'entrée de la zone route de Montpellier que sur le haut de la zone.

- le projet se décompose en 77 lots de 650 m² en moyenne et en zone basse (20 primo-accédents, 10 collectifs R+1.

- jardin d'enfant, maison associative)

- la majeure partie du pluvial sera enterrée.

- assainissement collectif sur tout le périmètre.

- les prescriptions : clôture, chicanes, rond point, seront définis avec l'aménageur (cahier des charges)

Après débat par rapport au nombre de lots, il est décidé d'ôter 3 lots sur les 77 et 9 primo-accédents. La loi ALUR demande que 25% des logements soient consacrés au social. Afin de se conformer à la loi il est proposé en lieu et place des 3 lots et des 9 primo-accédents d'y implanter des maisons en partage pour seniors.

Faire apparaître plus précisément les futurs aménagements paysagers.

Présenter un découpage parcellaire avec maisons apparentes.

L'étranglement de la chaussée au droit des parcelles AR 134/290/289 doit être solutionné pour permettre une continuité dans sa largeur.

Tous les acteurs prennent note que la prochaine réunion aura lieu le 25 avril à 18h 30 en Mairie.